

Appel d'Offres (AO)

Fabrication, fourniture et installation de la signalisation

Nº de référence : NGC109480

Nº de référence d'Achats et ventes : PW-16-00756736

6 décembre 2016

## ADDENDA nº 1

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonnée avec toutes les autres pièces. Le coût de toutes contenues dans ce document doit inclure dans la somme totale du contrat. Accusez réception de cette addenda par en insertion de son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.3 – L'Addenda. Les soumissions n'indiquant pas les addendas émis par le MBAC **feront (O)** l'objet d'une disqualification immédiate.

- 1. Veuillez fournir une liste des lundis au cours desquels le MBAC est ouvert entre janvier et avril.
  - a. Le Musée est ouvert au public les jours suivants : le 2 janvier, les 20 et 27 février, le 13 mars et le 17 avril. Le Musée sera ouvert 7 jours sur 7 à partir du 1<sup>er</sup> mai 2017.
- 2. Veuillez fournir des renseignements sur les heures d'accès au stationnement étagé.
  - a. Le stationnement étage est ouvert de 6 h à 23 h tous les jours. Le travail peut s'effectuer durant les heures d'ouverture, sous réserve des besoins opérationnels du Musée.
- 3. Veuillez confirmer les dessins qui doivent porter le sceau d'un ingénieur.
  - a. Les dessins qui traiteront des composantes structurelles, des semelles, des répertoires et des exigences relatives à la hauteur libre devront porter le sceau d'un ingénieur.
- 4. Qui fournira le courant pour les panneaux extérieurs?
  - a. Le MBAC fournira le courant pour les panneaux extérieurs.
- 5. Quels secteurs du stationnement devront être peints? Combien de colonnes? Quelle proportion de chaque colonne? Les portes devront-elles être peintes?
  - a. Veuillez-vous reporter à la note sur la portée des travaux qui se trouve à la page 2.
- 6. L'entrepreneur doit-il installer l'éclairage à DEL au-dessus des bornes de paiement du stationnement et/ou enlever l'éclairage existant?
  - a. Non, le MBAC sera responsable de l'éclairage à DEL, tel qu'il est indiqué sur le dessin G7.1.
- 7. Les panneaux d'interdiction de fumer du stationnement doivent-ils être enlevés et remplacés?
  - a. L'Entrepreneur devra enlever les panneaux d'interdiction de fumer et les réinstaller à des endroits qui seront déterminés.
- 8. Peut-on fournir un plan indiquant l'emplacement des panneaux?
  - Veuillez-vous reporter à l'annexe L Emplacement des panneaux. Veuillez prendre note que ce document n'est qu'à l'état d'ébauche.
- 9. La CCN peut-elle fournir la peinture pour les retouches?
  - a. Veuillez-vous reporter à la note sur la portée des travaux qui se trouve à la page 2.
- 10. Panneau du Pavillon de la muséologie L'entrepreneur doit-il enlever le socle en béton?
  - a. Oui.



- 11. Extérieur Qui enlèvera les pavés, les taillera et les réinstallera?
  - a. L'entrepreneur fournira ces services.
- 12. Entrée des groupes, panneaux de cloison La CCN peut-elle fournir des dessins pour montrer l'installation?
  - a. Non.
- 13. L'entrepreneur peut-il utiliser du ruban adhésif pour ciment et du silicone pour l'installation sur les piliers en béton?
  - a. Non.
- 14. Le Musée peut-il fournir une aire d'entreposage/de transit à l'entrepreneur?
  - a. Une petite aire de transit de moins de 700 pi<sup>2</sup> sera fournie.
- 15. Le Musée peut-il réserver des espaces pour les véhicules de l'entrepreneur?
  - a. Non.
- 16. L'entrepreneur peut-il utiliser les conteneurs à ordure du MBAC pour se débarrasser des panneaux?
  - a. Oui.
- 17. S'attend-on à ce que le prix des travaux imprévus soit inclus dans la soumission?
  - a. Non. Veuillez fixer le prix en fonction d'un enlèvement et d'une installation sans bavures. Le MBAC recourt à un processus d'avis de modification proposée en cas de travaux imprévus.
- 18. Veuillez indiquer les heures pendant lesquelles des travaux bruyants peuvent être effectués.
  - a. L'information sur les heures de travail se trouve à la section C.
- 19. Intérieur des salles Les nouveaux numéros peuvent-ils être installés avant l'enlèvement des anciens?
  - a. Non.
- 20. Une table élévatrice à ciseaux sera-t-elle fournie pour les travaux effectués pour le vestibule/foyer extérieur?
  - a. Non. Les entrepreneurs peuvent apporter la leur ou un échafaudage roulant. La table devra être dotée de poteaux de vérin sous les deux foyers. Tout matériel proposé devra être approuvé au préalable.
- 21. Pouvez-vous fournir la liste des soumissionnaires?
  - a. Non. Nous ne sommes pas en mesure de la fournir.

### Modifications au dossier d'appel d'offres effectuées par le Musée des beaux-arts du Canada

## Section A.4.1

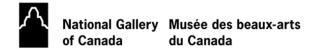
« Le présent contrat durera de la date de son attribution jusqu'au 30 avril 2017. »

### Est remplacé par :

« Le présent contrat durera de la date de son attribution jusqu'au 31 mai 2017. »

#### Section A.9.2

L'échéance pour la présentation de questions est maintenant reportée au 9 décembre 2016, à 11 h (HNE).



# <u>Section C.1 — Portée des travaux</u>

- L'aménagement (y compris la peinture) est <u>exclue</u> de la portée du présent projet. Tous les travaux d'aménagement seront effectués par le MBAC.
- Les travaux d'enlèvement de la signalisation existante sont <u>exclus</u> pour les salles d'art européen, d'art contemporain et d'art canadien et autochtone.
- Les travaux d'installation sont <u>exclus</u> pour les salles d'art européen. L'Entrepreneur fabriquera et livrera la signalisation au MBAC.
- À la fin du projet, il faudra remettre au MBAC tous les gabarits de numérotation.

# Section D.4.2.3

« Fournir une liste des projets de fabrication/installation de signalisation assortis de budgets de 500 000 \$ ou plus que votre entreprise a réalisés au cours des cinq dernières années. »

# Est remplacé par :

« Fournir une liste des projets de fabrication/installation de signalisation d'une envergure et d'une portée semblables que votre entreprise a réalisés au cours des cinq dernières années. »

### Annexe I — Dessins du programme de signalisation

Les dessins D1/répertoire de l'édifice seront maintenant remaniés de façon à ce que le répertoire soit autoporteur. Les dessins seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu.